

# Résumés français

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **46 (1959)**

Heft 10: **Gartengestaltung - Friedhofsanlagen**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**L'Exposition suisse d'Horticulture de 1959, à Zurich 343**

*Direction architecturale: W. Stücheli, FAS/SIA, et P. R. Kollbrunner, Zurich. – Direction paysagiste rive droite: E. Baumann, Thalwil, et W. Neukomm, Zurich; direction paysagiste rive gauche: W. et K. Leder, Zurich, et J. Schweizer, Bâle*

Dans son exposé consacré à l'exposition, Roland Gross constate tout d'abord que celle-ci, à la différence des expositions du même ordre organisées en Allemagne ces dernières années, eut moins sa raison d'être dans des considérations d'avenir et d'urbanisme qu'en elle-même. Installée sur les bords urbains du lac, elle était divisée en deux zones: rive droite (à l'est) et rive gauche (à l'ouest). La première, où il s'agissait aussi de procéder à une rénovation définitive de la rive lacustre, avait avant tout un caractère expérimental: «Jardin du poète», «Jardin d'Amour», «Jardin de Sable», etc., et présentait, entre autres, dans certains parterres réduisant les fleurs à leur seul rôle chromatique, comme une transposition moderne de l'ancien jardin architectural à la française. La seconde, dont l'unité formelle était moins sensible, ajoutait au souci de la beauté la préoccupation de servir à l'illustration de certains thèmes: la propriété par appartements et les possibilités de jardins privés qu'elle offre, – jardin et maison de rapport, – maison de week-end, le cimetière, etc. – Quant aux bâtiments édifiés dans le cadre de l'exposition, leur conception (à l'inverse de ce qui passe d'ordinaire) tendit très consciemment à les faire servir cette autre architecture que devrait être un jardin. Au point de vue urbanistique, la «piazza», formant plateau au-dessus de deux artères de la ville, réalisait un peu l'idée de Le Corbusier du «plan pour les piétons» et, d'autre part, offrit au Groupe de travail des urbanistes zurichoises l'occasion d'organiser des expositions partielles sur les thèmes de leur ressort en partie déjà ci-dessus mentionnés.

**Remarque du paysagiste de la rive droite 350**

*par Ernst Baumann*

Chargés de procéder à la rénovation durable de la rive lacustre de cette zone de l'exposition, nous nous en sommes trouvés encouragés à créer moins une suite d'objets d'exposition qu'un ensemble formant un tout. Quant aux grands arbres, ils sont désormais mis en pleine valeur par la suppression de maints buissons et plantes allogènes.

**L'art dans la verdure. – A propos des sculptures mises en place dans le cadre de l'Exposition d'Horticulture de Zurich 351**

*par Willy Rotzler*

Tout comme la sculpture en général, la sculpture conçue pour les jardins a des origines cultuelles, et c'est seulement peu à peu qu'elle avait fini par être dégradée au seul rôle d'ornementation. Son emploi bien conçu doit, de nos jours, répondre à l'esprit de notre temps. Or, notre relation avec la nature, en particulier avec le monde des plantes, est devenue directe, immédiate, nous n'avons plus besoin d'œuvres d'art qui «enjollent», anthropomorphisent la réalité naturelle. En revanche, nous aimons de faire «dialoguer» les formes naturelles et les formes de l'art, et pour ce faire bien des possibilités s'offrent à nous: contraste ou (par des œuvres pour ainsi dire végétatives) alliance et accord. Plus encore peut-être que les sculptures elles-mêmes, c'en est l'emplacement qui ici joue un rôle essentiel (entre autres, voisinage des miroirs d'eau, des fontaines et aussi possibilité de l'utilisation des «mobiles», lesquels pourraient aussi avoir une fonction acoustique par une modernisation de l'antique harpe d'Eole). Par la discrétion de son emploi des sculptures, l'Exposition zurichoise a heureusement contribué à poser correctement ces problèmes, dont la solution n'a pas seulement, dans nos cités, une portée esthétique, mais bien civique et même morale.

**Maison de rapport et jardin 357**

*par Richard Arioli*

Une relation directe entre jardin et logement n'est que très rarement établie dans la maison de rapport, et généralement les zones de verdure entre grands immeubles sont trop exigües pour former de vrais jardins. Il faut souhaiter que la planification des nouveaux quartiers y porte remède et qu'en outre on fasse en sorte que les locataires puissent disposer d'une part des jardins à créer ainsi. C'est l'une des conditions pour faire du quartier, dans la ville moderne, comme beaucoup de bons esprits l'envisagent de nos jours, un authentique lieu d'enracinement.

**Du cimetière dans l'âge moderne 358**

*par Wolf Hunziker*

Des origines jusque vers le XVI<sup>e</sup> siècle, la conception du cimetière a toujours reflété les représentations religieuses de chaque époque et, encore de nos jours, à la campagne, le lieu de repos des morts, généralement établi dans le voisinage de l'église, garde la gravité qui lui convient. Mais le développement des grandes villes a fait du cimetière urbain, avant tout, un problème de la masse, le XIX<sup>e</sup> siècle ne pratiquant que trop les constructions funèbres de caractère théâtral, tandis que l'agencement des tombes particulières devenait de plus en plus une simple industrie dominée par le plus mauvais goût. Outre dans le sens de l'heureuse réaction là-contre que représentent, par exemple, les cimetières du Bois de Vaux (Lausanne) et «Am Hörnli» (Bâle), le remède général doit être moins cherché dans des prescriptions légales que dans le souci de conférer une unité plus sensible à l'ensemble et aussi d'éclairer les familles sur les erreurs à éviter, en s'inspirant, entre autres, de l'exemple de sobriété que nous offrent certains cimetières scandinaves ou israélites.

**Cimetière et urbanisme 361**

*par Edi Lanners*

La perpétuelle croissance des villes a fait que nos cimetières ont comme perdu leur véritable sens; l'homme moderne, être passif par excellence et que l'on ne peut plus guère «activer» que par la mécanique et la technique, s'en remettant, pour ce qui devrait, comme le cimetière, toucher son âme aux décisions de l'administration, laquelle, dans la plupart des cas, traitera le champ de repos assigné aux défunts plutôt comme une zone de verdure que dans l'esprit qu'il réclame. L'un des moyens de sortir de cette situation désolante serait de réaliser les cimetières de quartier, en même temps que de renoncer à leur conception traditionnelle; ainsi, architectes, sculpteurs et jardiniers pourraient-ils retrouver le moyen de rendre au cimetière sa vraie valeur affective tout en dotant la ville d'un véritable élément de beauté.

**Cimetière et chapelle funéraire à Järvenpää, Finlande 363**

*Architectes pour la chapelle, T. et E. Tolvainen; pour le cimetière R. Sammalkorpi; arch. paysagiste: E. Melaja*

La plupart des tombes sont disposées en cercle autour d'une éminence. La chapelle, sur une colline boisée, a été conçue claire et légère (pour, dit-on, enlever de sa pesanteur au deuil); elle sert aussi de salle de paroisse.

**Chapelle et crématorium du cimetière Liebenfels, à Baden (Argovie) 366**

*1957, arch.: E. et R. Lanners SIA et R. Wahlen SIA, Zurich*

On a cherché, architecturalement, à unir en un tout les deux éléments de l'ensemble tout en gardant le plus possible le contact avec la nature environnante.

**Chapelle du cimetière de Weinfeldten 370**

*1958, arch.: J. Hunziker, Zurich*

Il s'agissait d'aménager une partie nouvelle du cimetière et de construire une chapelle et ses bâtiments annexes de manière que l'ensemble constituât une unité aussi organique que possible. La chapelle est conçue de façon à mieux séparer le champ des morts de la route et de la voie ferrée.